

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS

**Bussigny - Chavannes-près-Renens - Crissier
Ecublens - Prilly - Renens - Saint-Sulpice
Villars-Sainte-Croix**

PREAVIS NO 12/2021-2026 GESTION & COMPTES 2025

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION
REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS
BUSSIGNY - CHAVANNES-PRES-RENENS - CRISSIER - ECUBLENS -
PRILLY - RENENS - SAINT-SULPICE - VILLARS-SAINT-CROIX**

RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
sur sa gestion pendant l'année 2025**

Monsieur le Président,
Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués,

En application de l'article 17 des statuts, le Comité de direction a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2025, ainsi que les comptes de cet exercice, arrêtés au 31 décembre 2025.

Conseil Intercommunal « ci-après : CI »	Page :5
Sommaire des décisions	Page :7
Comité de direction « ci-après : CoDir »	Page : 8
Rapport du commandant	Page : 9
Glossaire	Page : 17
Comptes 2025	Page : 18
Approbations légales	Page : 19
Comptes 2025 détaillés avec commentaires	Annexe

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal, d'un effectif de 43 membres et 8 suppléant(e)s, se présentait comme suit au **31 décembre 2025** :

	Nom	Prénom	Localité
1	DOS SANTOS	Georges	Bussigny
2	LA ROCCA	Giovanni	Bussigny
3	MEYER	Michael	Bussigny
4	RIHS	Markus	Bussigny
5	ZURBRUGG	Eric	Bussigny
6	AO	Claire Jie	Chavannes
7	BULA	Christian	Chavannes
8	GODET-PANZONE	Giovanna	Chavannes
9	ROHR	Laurence	Chavannes
10	VITTOZ	Otpal	Chavannes
11	BOSSON	Guy-Paul	Crissier
12	MARGOT	Daniel	Crissier
13	REGAMEY	Michel	Crissier
14	WALTER	Michel	Crissier
15	SENN	Martin	Crissier
16	BERNIER	Valérie	Ecublens
17	LAGRIVE	Gérald	Ecublens
18	LEIMGRUBER	Jacky	Ecublens
19	LUYE	Rémy Enga	Ecublens
20	MERMINOD	Jean-Claude	Ecublens
21	SANDOZ	Yasmina	Ecublens
22	VELKOV	Pavle	Ecublens
23	AIT SI SELMI	Soraya	Prilly
24	DRAYER	Blaise	Prilly
25	HANISCH	Youri	Prilly
26	MAILLARD	Christian	Prilly
27	CALLMANDER	Didier	Prilly
28	LE FORT PAREDES	Richard	Prilly
29	BORLOZ	Pierre	Renens
30	DELAPIERRE	Roland	Renens
31	DIVORNE	Nicole	Renens
32	GUEDES	Luis	Renens
33	NGOY MUVUMBU	Dieudognné	Renens
34	RICHARD	Sylvain	Renens
35	SMAKIQI	Naim	Renens
36	THODE	Angela	Renens
37	WAEBER	Pascal	Renens
38	ZAHND	Joëlle	Renens
39	GOLAZ	Cyril	Saint-Sulpice
40	HOSTETTLER	Simon	Saint-Sulpice
41	PROBST	Claude	Saint-Sulpice
42	DAVID	Pierre	Villars-Sainte-Croix
43	KORTCHNOI	Igor	Villars-Sainte-Croix

Suppléants

1	BROQUET	Nathan	Bussigny
2	VAZ GOMES	Isabelle	Chavannes
3	HERNANDEZ	José	Crissier
4	ALONGI	Giuseppe	Ecublens
5	BARBEY	Aurélie	Prilly
6	WILCZYNSKI	Mariusz	Renens
7	VERMEULEN	Etienne	Saint-Sulpice
8	MINI	André	Villars-Sainte-Croix

Bureau du Conseil Intercommunal

Président	HANISCH Youry (Prilly)
Vice-président	THODE Angela (Renens)
Scrutateurs	BERNIER Valérie (Ecublens) MAILLARD Christian (Prilly)
Scrutateurs suppléants	PROBST Claude (St-Sulpice) BORLOZ Pierre (Renens)
Secrétaire	LANG Denis
Secrétaire suppléant	VEYRE Michel

Membres de la Commission de gestion :

Nom	Prénom	Localité
MEYER	Michael	Bussigny
AO	Jie Claire	Chavannes
BOSSON	Guy-Paul	Crissier
MERMINOD	Jean-Claude	Ecublens
HANISCH	Youri	Prilly
GUEDES	Luis	Renens
GOLAZ	Cyril	Saint-Sulpice
DAVID	Pierre	Villars-Sainte-Croix

<i>Suppléants</i>		
ZURBRUGG	Eric	Bussigny
GODET-PANZONE	Giovanna	Chavannes
SENN	Martin	Crissier
LAGRIVE	Gérald	Ecublens
AIT SI SELMI	Soraya	Prilly
BORLOZ	Pierre	Renens
HOSTETTLER	Simon	Saint-Sulpice
KORTCHNOI	Igor	Villars-Sainte-Croix

SOMMAIRE DES DECISIONS

Séance du 27 mai 2025

Présidence : Gérald Lagrive, Président

Présents :	30	Suppléants	4
Absents excusés :	3	Absents non excusés :	9

Adoption du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2024

Le procès-verbal est admis à une large majorité.

Préavis 09/2021-2026 Gestion & Comptes 2024 – Rapport de la commission de gestion

C'est à l'unanimité que l'assemblée a accepté les conclusions du préavis, tendant à adopter les comptes et donner décharge au Comité de direction sur la gestion et les comptes de l'exercice 2024. Ils présentent, aux charges comme aux revenus, une somme de CHF 1'436'275.82.--.

Séance du 4 novembre 2025

Présidence : Youri Hanisch, Président

Présents :	33	Suppléants	4
Absents excusés :	9	Absents non excusés :	1

Adoption du procès-verbal de la séance du 27 mai 2025

Le procès-verbal est admis à l'unanimité.

Préavis 10/2021-2026 Budget 2026 – Rapport de la Commission de gestion

Faisant l'objet du préavis no 10/2021-2026, le budget de fonctionnement pour l'année 2026 a été amendé par le Comité de direction lors de la séance. C'est à l'unanimité que les conclusions de l'amendement et du préavis relatif au budget de fonctionnement pour l'année 2026 ont été acceptés tel que proposés par le Comité de direction. Le budget prévoit un montant aux charges et aux produits de Fr. 1'365'723.--.

Préavis 11/2021-2026 Remplacement d'un véhicule

C'est à une large majorité que l'assemblée a accepté les conclusions du préavis relatif au remplacement d'un véhicule. Le crédit accordé au Comité de direction s'élève à Fr. 59'000.--.

COMITE DE DIRECTION

Au 31 décembre 2025, le Comité de direction était composé de 8 membres, soit :

Présidence	Strittmatter Frédéric	Villars-Sainte-Croix
Vice-présidence	Käslin Paola	Bussigny
Membres	Bettex Björn	Chavannes-près-Renens
	Stern Maxime	Crissier
	Cavalli Jean	Ecublens
	Sartorelli Luigi	Prilly
	Niang Oumar	Renens
	Piller René	Saint-Sulpice
Secrétaire	Lang Denis	
Trésorière	Bruchez Véronique (1 ^{er} janvier au 28 février)	
Trésorier	Mathieu Nicolas (dès le 1 ^{er} mars 2025)	

Le Comité de direction s'est réuni à 3 reprises, les 5 mars, 13 août et 19 novembre, pour la gestion des affaires courantes de l'ORPC, ceci dans le cadre de ses attributions.

La trésorière titulaire, Mme Véronique Bruchez, a fait valoir son droit à la retraite et cessé d'assumer sa fonction le 28 février 2025. Dans le cadre de sa séance du 5 mars, le CoDir a désigné comme nouveau trésorier de l'ORPC ROL dès le 1^{er} mars 2025, M. Nicolas Mathieu actuel boursier de la Commune de Crissier.

Dans le cadre des diverses séances, le Comité de direction a adopté les préavis suivants :

- Préavis 09/2021-2026 portant sur la gestion et les comptes 2024
- Préavis 10/2021-2026 portant sur le budget 2026
- Préavis 11/2021-2026 portant sur le remplacement d'un véhicule

Dans le cadre des relations avec le Service de la Sécurité civile et militaire (SSCM) et les autres organisations PCi du canton, le président du Comité de direction a participé aux séances de l'Association des Présidents des ORPCi du Canton de Vaud.

RAPPORT DU COMMANDANT

Rapport de gestion 2025



lt-col Stéphane Sahli

Commandant



cap Christophe Jollmay

Chef office & adjutant



cap Damien Chatelan

Chef opérations & instruction



cap Nuno Da Silva

Chef logistique & technique



lt Gaël Chambaz

Préposé à l'entretien construction & matériel



sgt Dylan Maquelin

Préposé à l'entretien construction & matériel



Béatriz Pan

Auxiliaire entretien bureau, construction & équipements

Votre ORPC ROL en 2025

Chiffres et faits

1	Protection civile Cantonale
1	Détachement cantonal
10	Districts de protection civile dans le canton de Vaud
1	Protection civile Région Ouest lausannois (ROL)
8	Communes composent le district de l'Ouest lausannois
85'955	Habitants dans le district au 01.01.2025 soit 10%/VD
6	Collaborateurs professionnels (ETP) au 31.12.2025
3	Compagnies en 2025
376	Personnes astreintes incorporées au 31.12.2025
46	Personnes astreintes volontaires dans la Formation d'intervention régionale (FIR) au 31.12.2025
177	Nombre de jours/hommes effectués dans des engagements ISU ou IFC en 2025
88	Jours de service en 2025
2525	Nombre de jours/hommes effectués en 2025 (Inclus IFC/ISU)
8	Constructions PCi dans le district au 31.12.2025
10	Véhicules
12	Sirènes fixes
9	Parcours de sirènes mobiles

Avant-Propos

Organisation Régionale de la Protection Civile Région Ouest lausannois (ORPC ROL)

Points marquants de 2025 au sein de l'ORPC ROL :

Les missions habituelles ont été remplies avec méthode et efficacité, tant par les professionnels que par les astreints.

Voici quelques faits marquants :

- **FFG – Fête Fédérale de Gymnastique** : un engagement particulièrement important pour notre corps d'astreints, avec une belle participation à cette grande fête du sport.
- **Journée des Feux bleus** : une véritable réussite, permettant de mieux faire connaître notre dispositif de protection de la population. Une expérience à renouveler sans hésitation.
- **Diverses manifestations et interventions** : mon commandant, accompagné de l'ensemble des professionnels, vous présentera ces événements de manière plus détaillée, évitant ainsi toute redondance.



Rapport bataillonnaire annuel

Le rapport bataillonnaire annuel s'est tenu le mardi 6 mai 2025 à Bussigny. Le prochain rapport du bataillon aura lieu le 12 mai 2026 à la salle polyvalente de Villars-Ste-Croix.

Tetris : Privilégiant et de très loin une solution proche des habitants, l'ensemble des présidents, moins une voix, ont voté en faveur du maintien de la situation actuelle, au détriment du projet TETRIS. En effet, le Canton préconisait une centralisation des ressources, ce qui, aux yeux des différentes ORPC, aurait été préjudiciable à leur fonctionnement régional.

Projet A-Venir et convention entre ROL et LDT : Dans la perspective d'une mise en commun de certaines ressources, Lausanne District et la Région Ouest Lausannois ont choisi d'unir leurs efforts afin d'optimiser des compétences spécifiques. Cette collaboration permet d'assurer une qualité de prestations durable et vérifiable dans le temps.

Remerciements à la volée 2021–2026 : Nos remerciements vont au CODIR, à la commission de gestion ainsi qu'au Conseil intercommunal. Certains membres ne se représenteront pas ou ne seront pas réélus. Nous les remercions d'ores et déjà pour ces cinq années riches en engagement et en émotions. Lors du rapport bataillonnaire, une place importante sera consacrée aux remerciements adressés à chaque acteur de cette législature arrivant à son terme.

Remerciements à Madame Pan

Nous avons appris que Madame Béatriz Pan, fidèle collaboratrice, a fait valoir son droit à la retraite au 30 juin 2025. Nous lui adressons nos sincères félicitations et la remercions chaleureusement pour ses seize années de service au sein de notre ORPC.

Soutenons ensemble les actions de l'ORPC Région Ouest Lausannois, de ses professionnels, de ses cadres et de ses astreints. Comme les années précédentes, les informations complémentaires ainsi que l'accès au rapport seront disponibles après approbation par le Conseil intercommunal de l'ORPC, prévue le 19 mai 2026, sur les sites suivants :

- Site de l'ORPC ROL : www.pcirol.ch
- Accès direct au rapport de gestion : www.pcirol.ch/organisation/autorites

Frédéric STRITTMATTER

Votre dévoué Président du Comité de direction de l'ORPC Ouest lausannois

Commandement

L'année 2026 commence malheureusement dans la désolation.

Merci à vous tous pour votre disponibilité au PGF et au CHUV durant ces fêtes. La logistique était assurée si besoin, et l'office ROLDT a bien fonctionné grâce aux officiers de piquet ROLDT et SSCM. Les commandants ROLDT sont très satisfaits des échanges et de notre collaboration. Un grand merci également à notre CODIR pour son soutien.

Revenons à 2025 – 6 ETP au 31.12.2025

L'année 2025 a été marquée par le départ à la retraite de Madame Pan, le 30 juin. Elle a œuvré parmi nous durant 16 ans, aussi bien en soutien à l'administration qu'à la logistique. Véritable couteau suisse, elle a su s'adapter à tous les changements traversés au cours de ces 16 années, ainsi qu'aux trois commandants qu'elle a accompagnés.

Un immense merci, Béatriz, pour ton engagement, ta polyvalence et ta fidélité. Nous te souhaitons une retraite pleinement méritée.

Comme en 2024, l'organisation composée de son état major ainsi que de ses trois compagnies, est prête à relever les futurs défis des domaines de base qu'englobe la protection civile d'aujourd'hui.

On n'oublie pas nos missions :

- **Assurer** la mise à disposition des infrastructures permettant de transmettre l'alarme à la population
- **Porter assistance** aux personnes en quête de protection, en leur apportant gîte, couvert, soins et réconfort
- **Protéger** et sauvegarder les biens culturels
- **Fournir** des prestations aux partenaires de la protection de la population dans les domaines de l'appui (intervention dans les décombres), de l'aide à la conduite et de la logistique
- **Assurer** des travaux de remise en état lors d'événements dommageables de grande ampleur
- **Apporter** de l'aide et des prestations au profit de la collectivité.



La convention ROLDT est signée

Depuis sa création en 1963, le canton de Vaud a organisé puis réorganisé sa protection civile au gré des réformes fédérales. Pour mémoire, une première réforme est intervenue en 1971 dans le but d'améliorer l'efficacité et l'homogénéité de la protection civile. La « Réforme 95 » a ensuite mis un terme aux 350 organisations de protection civile communales vaudoises, conduisant à la création de 21 Organisations régionales de protection civile (ORPC). La « Réforme 2004 » a, quant à elle, intégré la PCi au système coordonné de protection de la population. Elle a donné naissance à la réforme vaudoise AGILE, qui a abouti à la mise en place de 10 ORPC et d'un détachement cantonal.

En 2021, l'entrée en vigueur d'une nouvelle mouture de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi), impliquant une accélération de la diminution des effectifs, a contraint la politique vaudoise à envisager une nouvelle réforme. Celle initiée en 2024 entre le Conseil d'État et les faïtières des communes n'a pas permis d'aboutir à un accord concernant la mise en place d'une Ligne de Commandement Unique (LCU), souhaitée par le Gouvernement.

Les ORPC devant néanmoins continuer à remplir leurs missions, elles ont été amenées à instaurer des collaborations pour pallier la baisse des effectifs. C'est dans ce cadre qu'une coopération a été établie entre l'ORPC LDT et l'ORPC ROL, collaboration qui a donné entière satisfaction lors de divers engagements.

L'ORPC de l'Ouest lausannois regroupe les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix. L'ORPC de Lausanne-District regroupe la Ville de Lausanne ainsi que les communes d'Épalinges, Le Mont-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Jouxens-Mézery.

Ces deux districts totalisent à eux seuls **30,5 % de la population vaudoise**.

Les Parties conviennent de renforcer leur collaboration dans les domaines de base — l'office, les opérations, l'instruction et la logistique — ainsi qu'avec le bureau technique, afin d'assurer une utilisation efficiente et optimale des différentes ressources. A titre d'illustration, et pour mémoire, leur collaboration imposée durant la période du COVID s'est confirmée lors de l'afflux massif de réfugiés en provenance d'Ukraine. Plus récemment, lors de l'effondrement tragique des échafaudages de la tour en construction à Prilly, la collaboration entre les deux ORPC a permis une alternance efficace entre les équipes, garantissant aux intervenants des conditions d'engagement optimales au vu de la situation.

C'est pour toutes ces raisons que notre territoire opérationnel a évolué et que vous pouvez être convoqué soit par la ROL, soit par la LDT, et dans des lieux situés sur les territoires de l'une ou de l'autre. L'ORPC LDT et l'ORPC ROL conservent toutefois leur pleine et entière autonomie.

Suppression de la subvention cantonale

Les présidents des CODIR ont reçu le 27 mai 2025, du Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, M. Vassilis Venizelos, un courrier. Celui-ci y exposait que, compte tenu de la situation financière particulièrement tendue de l'État, des mesures d'assainissement ont été appliquées au budget 2025 et que des réductions supplémentaires devront intervenir dès le budget 2026. Dans ce cadre, il a été décidé de mettre un terme, avec effet immédiat, à la participation financière de l'État de Fr. 15.- par jour de service et par astreint. Ce montant représentait 50 % de la contribution destinée aux services d'instruction. La convention avec Lausanne-district a aidé à la rationalisation des coûts.

Rapport bataillonnaire 2024

L'ORPC Ouest Lausannois a organisé son Rapport bataillonnaire concernant les activités de l'année 2024, le 6 mai 2025 à Bussigny. Toute l'ORPC remercie les personnes présentes ou excusées mais surtout celles qui ont pris part à la soirée avec leurs émotions et leurs partages. Remerciements à cette "famille" qu'est la protection civile de l'Ouest lausannois.

Le rapport bataillonnaire 2025 aura lieu le 12 mai 2026 à la salle polyvalente de Villars-Ste-Croix.

Changement au sein du Service de la Sécurité Civile et Militaire en 2025

À la suite du départ de Louis-Henri Delarageaz, désormais à la tête du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et chef de l'État-major cantonal de conduite (EMCC), la Protection civile vaudoise s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre. Monsieur **François Fleuti**, ancien chef de service et commandant de l'Organisation régionale de protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut, a été choisi pour reprendre le commandement cantonal au 1er octobre 2025. Nous souhaitons plein succès à notre nouveau commandant dans ce nouveau chapitre pleinement dédié au service de la sécurité de la population vaudoise.

Reportage de TF1

Un reportage sur les abris de protection civile, diffusé le mardi 18 mars, a conduit le commandant cantonal à visiter notre région, notamment l'abri 2000 — abri public de Prilly situé dans le centre commercial. Ce passage a été diffusé au journal télévisé de 20h00 sur TF1 le 6 avril.

Bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 des activités de notre ORPC ROL

Services d'instruction - Cours de répétition

La formation des cadres et astreints en 2025 a été conçue pour maintenir, voire renforcer, le haut niveau d'expertise opérationnelle des trois compagnies. Comme en 2024, le planning a été structuré autour d'objectifs communs, garantissant une cohérence pédagogique et une mutualisation des compétences, indépendamment de la compagnie d'affectation des astreints.

En 2025, les services d'instruction se sont déroulés sur 8 jours, suivant une organisation similaire à celle de l'année précédente, avec deux journées supplémentaires dédiées à la préparation des cadres. Cette approche a permis d'optimiser la préparation des cadres. Les 5 jours avec la compagnie au complet s'articulent comme suit :

- **Modules flash (lundi matin) :** Mini formation flash dans le domaine de base (commun à tous les astreints)
- **Modules par domaine (lundi après-midi et mardi) :** Formations par domaine de compétence.
- **Modules inter-domaines (mercredi et jeudi) :** Formations identiques données à l'ensemble des astreints.
- **Parcours didactique (vendredi matin) :** Par équipe, les astreints testent leur connaissance tout au long d'un parcours autour de la construction lausannoise de Grand-Venne.
- **Rétablissement (vendredi après-midi) :** Rétablissement du matériel et des locaux. Evaluation des cadres, entretiens individuels, RETEX.

Lors des journées inter-domaines, les astreints ont pu répéter la mise en place et l'exploitation des différentes génératrices (2,5 kVA, 20 kVA et 27 kVA), producteurs d'électricité indispensables en cas de dysfonctionnement du réseau électrique. Ils ont également exercé l'utilisation des motopompes types 1 et 2, moyens essentiels pour déplacer de grandes quantités d'eau. La remorque barrage et déviation (RBD), nouveau moyen cantonal, leur a par ailleurs été présentée. Les astreints ont pu l'exploiter à travers divers scénarios pratiques, leur permettant d'en maîtriser le déploiement et l'utilisation en situation. Enfin, un rappel sur l'utilisation des extincteurs ainsi que sur les différentes classes de feu a permis de consolider et d'actualiser leurs connaissances dans ce domaine.

L'appui, l'assistance et l'aide à la conduite ont bénéficié d'une journée et demie dédiée à la répétition du travail spécifique à leur fonction, au travers d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

Les services d'instruction 2025 ont une nouvelle fois démontré l'importance d'une formation structurée, pratique et mutualisée pour garantir l'excellence opérationnelle des cadres et des astreints. Grâce à une organisation rigoureuse et à l'engagement de tous, les compétences techniques et humaines des équipes ont été renforcées, préparant efficacement les compagnies aux défis futurs.

Ce modèle, en constante évolution, reste un pilier essentiel pour maintenir un haut niveau de préparation et assurer la sécurité de la population.

Essais d'alarme fédérale – mercredi 5 février 2025

A la suite du test annuel, nous avons le plaisir de vous communiquer les résultats suivants sur le canton de Vaud : Les sirènes fixes sont fonctionnelles à 97,1 % et les sirènes mobiles à 96.8 %. Ces résultats restent très satisfaisants pour alarmer notre population. Dans notre ORPC, seule une sirène à Renens, rue du Village 7, a un défaut de déclenchement au niveau de la clé. Ce problème sera réparé avant la fin du mois de mars 2025.

Dons du Sang – 10 jours en 2025

Les journées réservées aux Dons du Sang ont lieu une fois à l'UNIL et une fois à l'EPFL pendant 2 à 3 jours chaque fois au printemps et en automne. Une douzaine de personnes astreintes sont engagées pour accompagner les donateurs et soutenir les missions de la Croix-rouge. Cette année, 1'055 pochettes de 450ml ont pu être récoltées. Juste magique ! 50 de plus que 2024 😊

Quatre personnes sur cinq auront besoin de sang ou d'un médicament à base de produits sanguins au moins une fois dans sa vie, ce qui correspond à 80% de la population suisse. Or, seulement 2,5% de la population donne régulièrement son sang.

Logistique & Constructions

Les ouvrages sous notre responsabilité de l'entretien sont contrôlés, tant au niveau de l'équipement, du fonctionnement du bâtiment, que de l'équipement du matériel et engins qui y sont stockés. Une restructuration des locaux engins en vue du nouveau plan de stationnement est toujours en cours. La confédération a validé ce nouveau plan de stationnement 2025-2034. En effet, avec la baisse des effectifs, il était à repenser le nombre de constructions PCi subventionnées dans chaque ORPC ! Les constructions « abandonnées » seront transformées en abris publics dans l'année 2026. L'optimisation du matériel d'intervention reste en cours à la suite de cette diminution de locaux de stockage.

Service des contrôles périodiques des abris privés (CPA)

Un suivi exemplaire a été assuré tant par notre milice que par nos professionnels pour le contrôle périodique des 2'200 abris privés de notre district. Selon le SSCM, notre région est un exemple en matière de gestion et de suivi des dossiers. Le responsable de la PCi VD, section ouvrages, M. Olivier Duvoisin, a pris sa retraite. Nous lui souhaitons une excellente continuation pour cette nouvelle étape bien méritée.

Opérations

L'année 2025 a été marquée par plusieurs engagements, tant dans le cadre de situations d'urgence que lors d'événements planifiés.

Trois interventions en situation d'urgence (ISU) ont nécessité l'engagement de la protection civile. Deux d'entre elles ont été déclenchées dans le cadre d'épisodes de canicule, durant lesquels les astreints, en collaboration avec les communes et les sapeurs-pompiers, ont effectué des visites chez les personnes vulnérables. La troisième ISU a concerné un

renforcement de terrain. Dans ce cadre, nous sommes intervenus en renfort de l'ORPC Lausanne-District, notamment pour contribuer au dispositif de protection du Château de Lausanne contre d'éventuelles déprédations.

En parallèle de ces engagements, la protection civile de l'Ouest lausannois a participé à plusieurs manifestations, dont une d'importance nationale. Les astreints ont ainsi contribué au bon déroulement de la Fête Fédérale de Gymnastique (FFG) en assurant des missions d'appui logistique, de montage de structures et de soutien aux organisateurs. Leur engagement a permis de garantir la sécurité ainsi que la fluidité du dispositif mis en place durant cet événement.

Ils ont également été engagés dans le cadre du marCHethon, où leur présence a contribué à l'encadrement de la manifestation et au soutien logistique nécessaire à son bon déroulement.

Enfin, dans le cadre d'un cours de répétition, les astreints ont apporté leur contribution à une action en faveur de l'environnement en participant au nettoyage de la réserve naturelle des Grangettes. Cette intervention, menée en collaboration avec les partenaires concernés, a permis d'allier formation pratique et engagement concret au service de la collectivité et du patrimoine naturel.

Ces différents engagements démontrent la polyvalence, la disponibilité et le professionnalisme des astreints, capables d'intervenir aussi bien en situation d'urgence que dans le cadre de manifestations planifiées ou d'actions d'intérêt public.

Conclusions

Encore une année riche en événements, en émotions et en informations. L'ORPC Ouest lausannois remercie chaleureusement toutes les personnes professionnelles et astreintes de son organisation, pour leur engagement au sein du bataillon, des compagnies, ainsi que pour leurs implications à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée. Nous exprimons également notre gratitude à nos partenaires du district de l'Ouest lausannois pour leur soutien professionnel, aux organisations régionales de protection civile voisines et cantonale pour leur engagement à nos côtés, et enfin à nos autorités communales pour la confiance témoignée et leurs encouragements.

MERCI à TOUS !

Glossaire

CHUV	Centre Hospitalier Universitaire Vaudois
CODIR	Comité de direction
CPA	Contrôle périodique des abris
CR	cours de répétitions – services d'instruction
EM	Etat-major
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
ETP	Equivalent temps plein
FIR	Formation d'intervention régionale
IFC	Intervention en faveur de la collectivité
ISU	Intervention en situation d'urgence
LDT	Protection civile Lausanne-District
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PCi	Protection civile
PGF	Plan Grand Froid
PRU	Points de rencontre d'urgence
ROL	Région Ouest lausannois
ROLDT	Anagramme de ROL et LDT (convention)
RETEX	Retour d'exercice
SSCM	Service de la Sécurité Civile et Militaire
UNIL	Université de Lausanne



Vous trouvez tout et même plus sur
notre page internet
www.pcirol.ch

COMPTES 2025

Les comptes 2025 ont été adoptés par le Comité de direction dans sa séance du 4 mars 2026.

Ils figurent ci-après en annexe au présent rapport.

La répartition entre les huit communes membres de l'ORPC est effectuée proportionnellement au nombre d'habitants des communes membres, selon la statistique officielle arrêtée au 31 décembre 2024, ceci conformément aux statuts.

Les comptes ont été contrôlés par le fiduciaire Intermandat SA à Lausanne. Ils ont été jugés exacts et conformes aux dispositions légales et réglementaires.

Ils présentent, aux charges comme aux revenus, une somme de Fr. 1'348'603.15.

CONCLUSIONS

Au vu des éléments invoqués ci-dessus, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

1. Après avoir pris connaissance du rapport de gestion pour l'année 2025, donne décharge au Comité de direction sur ladite gestion telle que présentée dans le présent rapport ;
2. Après avoir pris connaissance des comptes de l'ORPC, arrêtés au 31 décembre 2025, adopte les comptes tels que présentés et en donne décharge au Comité de direction.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 mars 2026.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Frédéric Strittmatter

Denis Lang

Annexe : Comptes 2025 de l'ORPC

APPROBATIONS LEGALES

Approuvés par le Comité de direction dans sa séance du 4 mars 2026

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Frédéric Strittmatter

Denis Lang

Approuvés par le Conseil Intercommunal dans sa séance du 19 mai 2026

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Président

Le Secrétaire

Youri Hanisch

Denis Lang

Visés par la Préfecture du district de l'Ouest lausannois,
le

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS (ORPC)

**Bussigny - Chavannes-près-Renens - Crissier
Ecublens - Prilly - Renens - Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix**

COMPTES 2025

12 février 2026

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE
L'ORGANISATION REGIONALE DE LA
PROTECTION CIVILE DE L'OUEST
LAUSANNOIS (ORPC)**

		Comptes 2025		Budget 2025	Comptes 2024
		Charges	Revenus		
		1'348'603.15	1'348'603.15	1'443'400.00 -1'443'400.00	1'436'275.82 -1'436'275.82
<u>100</u>	<u>Autorités</u>	<u>29'253.50</u>	<u>0.00</u>	29'300.00	28'443.65
100.3001	Traitements	4'224.00		4'000.00	3'920.00
100.3003	Jetons de présence	830.00		1'000.00	996.00
100.3030	Cotisations AVS-AF-AC	0.00		100.00	0.00
100.3050	Assurances de personnes	21.10		100.00	25.75
100.3185	Autorités, autres rémunérations	23'443.00		24'000.00	23'246.00
* 100.3199	Frais divers	735.40		100.00	255.90
<u>111</u>	<u>Administration</u>	<u>613'104.45</u>	<u>5'026.80</u>	634'100.00 -100.00	690'229.52 -20'990.25
111.3011	Traitements	378'104.60		380'300.00	451'138.95
111.3030	Cotisations AVS-AF-AC	34'936.65		35'200.00	40'269.05
111.3040	Cotisations à la caisse de pensions	58'953.00		61'300.00	60'885.45
111.3050	Assurances de personnes	5'437.35		5'800.00	6'646.15
111.3060	Indemnités et remboursements de frais	2'711.45		2'500.00	2'586.95
* 111.3090	Autres charges du personnel	4'401.00		8'000.00	4'839.45
* 111.3100	Imprimés et fournitures de bureau	5'572.80		8'000.00	6'589.60
111.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	8'937.85		9'000.00	7'949.41
* 111.3123	Electricité	1'618.95		3'000.00	1'634.55
* 111.3141	Entretien des locaux	3'235.00		500.00	102.65
* 111.3151	Entretien du mobilier et des machines	46.50		6'000.00	4'171.00
111.3161	Loyers et charges	41'324.50		41'000.00	42'116.90
111.3163	Location d'installations techniques	8'026.90		7'500.00	7'774.50
111.3170	Frais d'expositions et de manifestations	5'351.40		5'500.00	2'403.40
* 111.3180	Licences, redevances, frais bancaires et divers	13'341.40		12'000.00	7'994.61
* 111.3181	Affranchissement	3'296.90		5'000.00	5'744.95
* 111.3182	Télécommunications	14'296.55		20'000.00	14'564.00
* 111.3185	Honoraires	4'511.10		4'000.00	4'042.95
111.3199	Cotisations et frais divers	2'000.55		2'500.00	1'775.00
111.3521	Participation aux frais d'administration	17'000.00		17'000.00	17'000.00
* 111.4221	Revenus divers		40.10	0.00	0.00
* 111.4360	Remboursements de tiers		4'469.90	0.00	0.00
* 111.4361	Remboursements de traitements		516.80	0.00	-20'714.50
* 111.4410	Part à la taxe sur le CO ²		0.00	-100.00	-275.75
<u>350</u>	<u>Bâtiments</u>	<u>165'693.80</u>	<u>37'944.15</u>	185'500.00 -36'000.00	139'763.15 -37'017.00
350.3110	Achats de mobilier, matériel, machines	30'807.80		33'000.00	13'136.15
350.3120	Chauffage, éclairage, eau	72'576.40		75'000.00	69'864.40
350.3130	Fournitures et marchandises	5'677.25		6'000.00	3'135.15
* 350.3141	Entretien des bâtiments et des locaux	14'473.65		26'000.00	10'416.20
* 350.3150	Entretien du mobilier, matériel, machines	1'431.65		3'500.00	3'787.00
350.3161	Loyer	31'494.50		32'500.00	30'658.00
350.3180	Assurances de choses, transports	9'232.55		9'500.00	8'766.25
* 350.4271	Produits des locations des constructions		616.00	0.00	-640.00
* 350.4360	Remboursements de tiers		951.15	0.00	0.00
* 350.4511	Subsides		36'377.00	-36'000.00	-36'377.00

Remarques

100.3199	Frais de secrétariat et départ de la boursière.
111.3090	Rationalisation des coûts de formation suite à la convention Lausanne-District.
111.3100	Réalisation en interne d'imprimés et changement de fournisseurs.
111.3123	Surévaluation des charges lors de l'établissement du budget.
111.3141	Frais de nettoyage effectués par une entreprise externe suite au départ à la retraite d'une collaboratrice.
111.3151	Pas de renouvellement de l'imprimante multifonction.
111.3180	Nouveau programme WEDO en lien avec la convention Lausanne-District.
111.3181	Informatisation des procédures.
111.3182	Baisse des coûts suite à la migration téléphonique auprès d'un nouveau fournisseur.
111.3185	Participation aux honoraires d'avocat relatifs au projet Tetris.
111.4221	Escompte sur facture.
111.4360	Remboursement suite au vol dans les bureaux.
111.4361	Allocation perte de gain liée à l'accident d'un collaborateur.
111.4410	Information non disponible.
350.3141	Report du passage à la 5G en 2026 dans la construction du Croset.
350.3150	En 2024, réparation du four au Croset.
350.4271	Ce compte a enregistré une location durant l'exercice.
350.4360	Participation aux bénéfices d'une assurance pour l'année 2024.
350.4511	Participation fédérale sur les constructions.

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE
L'ORGANISATION REGIONALE DE LA
PROTECTION CIVILE DE L'OUEST
LAUSANNOIS (ORPC)**

			Comptes 2025		Budget 2025	Comptes 2024
			Charges	Revenus		
* 660	<u>Instruction et planification générale</u>		105'868.75	66'086.65	146'900.00 -115'500.00	175'131.60 -177'244.94
* 660.3011	Traitements		21'840.00		22'000.00	21'840.00
* 660.3013	Soldes		37'133.00		50'000.00	100'351.50
660.3030	Cotisations AVS-AF-AC		0.00		1'500.00	0.00
660.3050	Assurances de personnes		0.00		100.00	0.00
* 660.3060	Subsistance, indemnisations et rembt de frais		36'766.05		50'000.00	47'717.55
* 660.3090	Autres charges du personnel		1'209.70		4'000.00	1'741.90
660.3100	Fournitures de bureau		793.25		1'000.00	0.00
* 660.3110	Achats de matériel		6'366.95		12'000.00	2'087.95
660.3130	Fournitures et marchandises		1'359.80		1'800.00	942.70
* 660.3160	Location d'installations et de matériel		400.00		4'000.00	450.00
660.3199	Frais divers		0.00		500.00	0.00
* 660.4350	Ventes et prestations diverses			8'568.50	-4'500.00	-68'620.40
* 660.4511	Subsides			57'518.15	-111'000.00	-108'624.54
<u>661</u>	<u>Matériel d'unité, véhicules</u>		434'682.65	10'457.75	447'600.00 -100.00	402'707.90 -3'300.30
* 661.3011	Traitements		260'718.30		272'000.00	267'488.05
661.3030	Cotisations AVS-AF-AC		24'090.60		25'200.00	25'011.90
661.3040	Cotisations à la caisse de pensions		38'871.25		42'100.00	40'297.35
661.3050	Assurances de personnes		3'702.25		4'200.00	4'096.45
* 661.3060	Indemnisations et remboursements de frais		383.20		100.00	157.60
* 661.3090	Autres charges du personnel		3'198.50		7'000.00	2'402.95
* 661.3110	Achats de matériel, équipement, véhicules		64'163.75		60'000.00	23'058.00
* 661.3120	Achat d'énergie et carburant		9'071.20		7'000.00	9'531.75
661.3130	Fournitures et marchandises		3'169.95		3'500.00	3'679.55
* 661.3155	Entretien des véhicules		8'796.00		6'000.00	6'702.30
* 661.3156	Entretien de matériel et équipement		3'440.50		4'500.00	4'272.10
661.3163	Location de machines et véhicules		0.00		0.00	19.00
661.3186	Assurances de choses		14'356.25		15'000.00	14'667.90
* 661.3199	Frais divers		720.90		1'000.00	1'323.00
* 661.4350	Ventes et prestations diverses			6'800.00		
* 661.4361	Remboursements de tiers			3'657.75	0.00	-3'024.55
661.4410	Part à la taxe sur le CO ²			0.00	-100.00	-275.75
<u>662</u>	<u>Participation des communes</u>		0.00	1'229'087.80	0.00 -1'291'700.00	0.00 -1'197'723.33
662.4521	Participation des communes	85'955 hab.		1'229'087.80	-1'291'700.00	-1'197'723.33
662.4521.11	Participation de Bussigny	11'667 hab.		166'828.75	-166'334.00	-154'232.25
662.4521.12	Participation de Chavannes	9'771 hab.		139'717.50	-145'896.00	-135'281.05
662.4521.13	Participation de Crissier	10'680 hab.		152'715.45	-145'738.00	-135'136.18
662.4521.14	Participation d'Ecublens	13'391 hab.		191'480.60	-208'351.00	-193'192.40
662.4521.15	Participation de Renens	21'568 hab.		308'405.15	-335'418.00	-311'014.55
662.4521.16	Participation de St-Sulpice	5'157 hab.		73'741.00	-80'284.00	-74'442.95
662.4521.17	Participation de Villars-Ste-Croix	955 hab.		13'655.75	-15'313.00	-14'198.95
662.4521.18	Participation de Prilly	12'766 hab.		182'543.60	-194'366.00	-180'225.00

Remarques

660	Les rubriques de ce groupe de comptes dépendent du nombre et du genre de services organisés ainsi que du nombre de participants.
660.3011	Les indemnités pour les officiers de piquet de milice sont remboursées par le canton (SSCM) : Fr. 10 920.– (voir compte 660.4511). Un service de piquet professionnel est assuré par les employés sur la même base d'indemnisation.
660.3013	Voir remarque sous 660.
660.3060	Voir remarque sous 660.
660.3090	Rationalisation des coûts de formation suite à la convention Lausanne-District.
660.3110	Report des charges dans l'hypothèse du déménagement.
660.3160	Rationalisation des coûts de location suite à la convention Lausanne-District.
660.4350	Les revenus enregistrés dans ce compte concernent la refacturation des prestations à l'association Marchethon, FFG25 et convention Lausanne-District.
660.4511	Diminution de la subvention cantonale.
661.3011	Départ à la retraite d'une collaboratrice.
661.3060	Frais de déplacement du chef d'exploitation.
661.3090	Rationalisation des coûts de formation suite à la convention Lausanne-District.
661.3110	Compensé par le compte 661.4350.
661.3120	Augmentation des coûts de déplacement suite à la convention Lausanne-District.
661.3155	Frais de sinistres et expertise.
661.3156	Réduction des coûts suite à un groupement avec d'autres ORPC.
661.3199	Vignettes et frais SAN
661.4350	Reprise de 2 véhicules PCI.
661.4361	Allocations perte de gain militaire et participation aux bénéfices d'une assurance pour l'année 2024.

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION
REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE L'OUEST
LAUSANNOIS (ORPC)**

Tableau des comptes d'investissements par nature

661.5060.001 Achat Mercedes-Benz Vito 2025

T o t a u x

Dépenses	Recettes	+ Augmentation - Diminution
56'900.00		+ 56'900.00
56'900.00	0.00	+ 56'900.00

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION
REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE L'OUEST
LAUSANNOIS (ORPC)**

BILAN AU 31.12.2025

910 Disponibilités

61'744.25

9101 PostFinance

31'001.54

9102 Banques

30'742.71

911 Débiteurs et comptes courants

15'226.95

9111 Comptes courants débiteurs

15'226.95

913 Actifs transitoires

73'022.75

9139 Actifs transitoires

73'022.75

914 Investissement du patrimoine administratif

56'900.00

9146 Véhicule

56'900.00

920 Engagements courants

202'672.10

9200 Créanciers

34'616.20

9206 Comptes courants créanciers

168'055.90

925 Passifs transitoires

4'221.85

9259 Passifs transitoires

4'221.85

T O T A U X

206'893.95

206'893.95

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

Années	Institutions	Appareils	Montants
2021	Devillard Romandie SA (contrat de location)	Multifonction	fr. 1'005.35
2024	Quadiant Switzerland AG (contrat de location)	Machine à affranchir	fr. 6'006.45